

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 28 (1978)

Heft: 3

Artikel: Les mécanismes de récupération d'une population frappé par la peste : l'épidémie de 1636-1640 à Genève

Autor: Perrenoud, Alfred

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-80790>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MÉCANISMES DE RÉCUPÉRATION D'UNE POPULATION FRAPPÉE PAR LA PESTE

*L'épidémie de 1636-1640 à Genève**

Par ALFRED PERRENOUD

De la peste, les historiens n'ont retenu le plus souvent que l'aspect dramatique: ses ravages parmi la population. Cependant la mortalité n'est pas le seul facteur que perturbe l'épidémie; la nuptialité, la natalité en subissent également les contrecoups. Dès lors, sans vouloir, il va de soi, minimiser l'importance des pertes humaines ni les répercussions démographiques qui en résultent, il est clair que la seule mesure de la mortalité ne suffit pas à rendre un compte réel de l'impact démographique de ce fléau.

Des travaux récents ont d'ailleurs mis en évidence le singulier pouvoir de récupération des populations frappées par une épidémie. «Il ne manque pas d'exemple, écrit J. N. Biraben, où les pertes considérables éprouvées par une ville à cause de la peste sont réparées dans un laps de temps très faible, et finalement ne semblent guère influencer le développement de la cité»¹. E. A. Wrigley, étudiant l'épidémie de 1625 à Londres et celle de 1579 dans trois paroisses de Norwich, constate que «même lors des épidémies de peste les plus terribles, le nombre des naissances se maintenait en général étonnamment bien». La baisse des baptêmes due aux effets directs de l'épidémie (décès de femmes enceintes, avortements spontanés, émi-

* Communication présentée au colloque «Pest und Pestbekämpfung in der Schweiz», Université de Bâle, 3 juin 1978.

¹ J. N. BIRABEN, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens et méditerranéens*, 2 vol., Paris/La Haye 1975, T. I, p. 189.

gration) est rapidement rattrapée et même plus que compensée dans les années qui suivent immédiatement. L'indice des naissances après la peste, par rapport aux années qui la précèdent, atteint 105 à Londres, 109 à Norwich².

Le même phénomène s'observe à Genève comme à Bâle. Dans cette dernière ville, le nombre moyen de baptêmes annuels passe de 443 en 1605–1609 à 374 pendant la peste de 1610–1611, pour remonter à 446 dès 1612–1616. Après l'épidémie de 1628–1636, les naissances, descendues de 420 à 365, remontent à 477. En 1667–1668 on enregistre 406 naissances avant la peste, 388 pendant l'épidémie et 436 en moyenne dans les cinq ans qui suivent³. Ainsi, malgré des pertes qui se chiffrent respectivement à 3600, 4500 et 1700 morts, ce qui d'après les estimations de population de A. Burckhardt représente 22%, 30% et 13% des effectifs, les naissances s'établissent au lendemain des pestes à un niveau supérieur à ce qu'elles étaient auparavant.

A Genève, l'évolution des baptêmes se présente ainsi :

	<i>avant la peste</i> moyenne sur cinq ans	années de peste	<i>après la peste</i> moyenne sur cinq ans
1568–1572	624	594	559
1598–1599	508	476	551
1615–1616	589	499	588
1636–1640	472	512	529

En 1568–1571, les pertes humaines peuvent être chiffrées à plus de 3000 personnes, soit 20% environ de la population; or les naissances ne reculent que de 10%. L'épidémie bénigne de 1598–1599 entraîne 255 décès, rapidement compensés par un excédent de naissances de plus de 8% par an. En 1615–1616, quand les méfaits de la peste se montent à 1500 morts, soit 10% environ de la population,

² E. A. WRIGLEY, *Société et population*, Paris 1969, p. 114. JOHN GRAUNT déjà, avait observé que quelle que soit l'importance des pertes humaines, la cité de Londres «est complètement repeuplée en l'espace de 2 ans». (*Observation naturelle et politique*, éd. critique et traduction par E. VILQUIN, INED, Paris 1977, p. 84.)

³ A. BURCKHARDT, *Demographie und Epidemiologie der Stadt Basel während der letzten drei Jahrhunderten 1601–1900*, Bâle 1901.

les naissances retrouvent leur niveau antérieur. Enfin, en 1636–1640, bien que 1450 personnes aient été emportées, les naissances sont en progression, et ceci, au mépris d'un mouvement de repli général de la population.

Cette aptitude des villes à recouvrer aussi rapidement leur capacité reproductrice doit être mise en partie au compte des migrations. Mais cette explication peut-elle suffire? Le dynamisme de la natalité, à peine le danger écarté et parfois même plus tôt encore, suggère l'intervention d'un mécanisme de type autorégulateur permettant aux populations frappées de se reconstituer rapidement.

Le système imaginé par J. Dupâquier attribue au mariage ce rôle de régulation. En offrant des possibilités d'établissement aux jeunes, les crises de mortalité auraient, selon cet auteur, contribué à rajeunir les ménages en remplaçant les époux vieillissants par des couples en pleine fécondité⁴. Ce processus implique que les populations disposent d'une réserve de reproduction, d'un stock de célibataires prêts à assurer la relève, ce qui, en milieu urbain, pourrait être effectivement le cas. Mais pour que le mécanisme joue pleinement, encore faut-il que les adolescents et les jeunes adultes ne se trouvent pas plus exposés aux risques que les personnes d'âge mûr. On sait que lors des pestes, la distribution des décès par âge est complètement bouleversée. Alors que, pendant les crises frumentaires, ce sont les classes d'âge avancé qui paraissent relativement les plus touchées⁵, les épidémies au contraire entraînent une surmortalité relative des adolescents et jeunes adultes. Le tableau suivant rapporte la ventilation des âges au décès pour 1746 cas relevés pendant les deux dernières épidémies ayant frappé Genève, comparée aux décès de la période 1600–1649⁶.

Même si elle constitue un procédé extrêmement grossier, l'observation des changements dans la ventilation des âges au décès atteste

⁴ J. DUPÂQUIER, «De l'animal à l'homme: le mécanisme autorégulateur des populations traditionnelles», in *Revue de l'institut de sociologie*, Université libre de Bruxelles, N° 2, 1972, p. 177–211.

⁵ Cf. notre thèse: *La population de Genève du seizième au dix-neuvième siècle. Etude de démographie historique*. A paraître dans les «Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève».

⁶ Archives d'Etat de Genève, «Tableaux de mortalité à Genève (1560–1811)», santé E 1.

Age	Décès par peste		Décès normaux 1600-1649	Ecart relatif par rapport aux décès normaux
	Nombre	%	%	%
0	48	2,75	24,54	- 88,8
1- 4	199	11,40	18,31	- 37,7
5- 9	213	12,20	6,71	81,8
10-14	184	10,54	3,96	166,2
15-19	207	11,86	4,19	183,1
20-24	162	9,28	3,72	149,5
25-29	152	8,71	4,04	115,6
30-39	195	11,17	7,35	52,0
40-49	196	11,23	6,60	70,2
50-59	118	6,76	6,74	0,3
60-69	55	3,15	6,06	- 48,0
70 et plus	17	0,97	7,79	- 87,5

Distribution des âges au décès. Pestes de 1628-1631 et 1636-1640

bien l'importance de la mortalité dans les classes d'âge reproductives, alors que les jeunes enfants et les personnes âgées sont proportionnellement très épargnés.

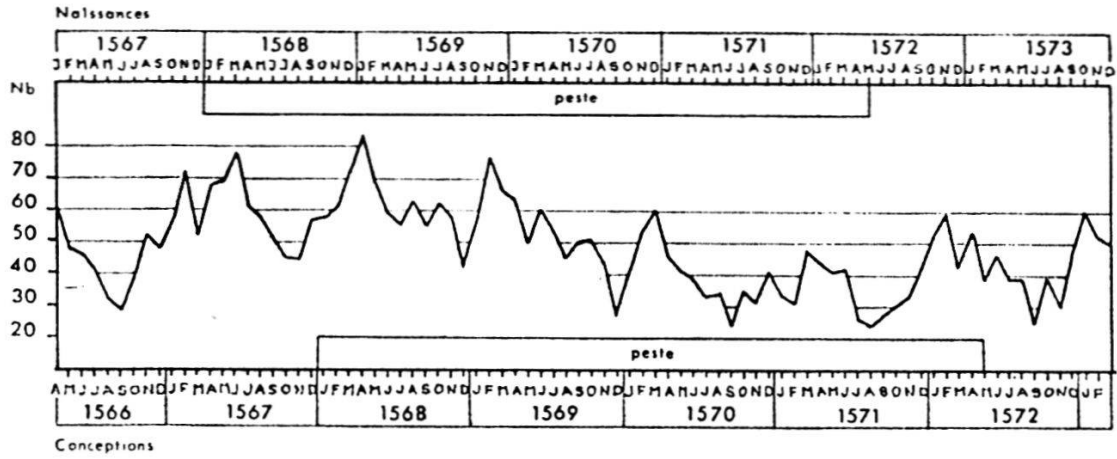
Le processus de régulation a donc été freiné par ce partage inégal des risques. En revanche un facteur aurait pu jouer en sens inverse, c'est la répartition des décès selon le sexe. Une surmortalité féminine a pu contribuer au remplacement d'épouses âgées par des femmes plus jeunes. Effectivement, on dénombre parmi les victimes de la peste de 1636-1640, 66,1% de femmes et 33,9% d'hommes, mais cette disparité n'est pas confirmée par d'autres études où le sexe masculin semblerait au contraire plus sensible ou plus exposé à la maladie⁷. Il n'en demeure pas moins que les pertes humaines ont été compensées par un surplus de naissances, comme si la peste avait stimulé la natalité.

Revenons donc au mouvement des naissances. Nous avons observé lors de chaque épidémie une baisse sensible de leur nombre. La première question est de savoir si cette diminution est due au décès des femmes enceintes, aux avortements causés par la maladie, au départ d'une partie de la population vers des régions moins infes-

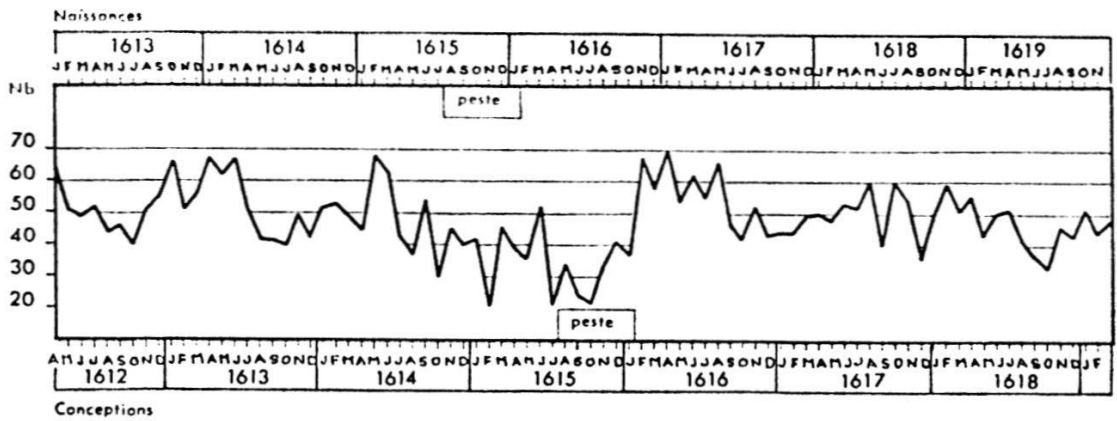
⁷ J. N. BIRABEN, *op. cit.*, T. I, p. 225.

tées ou à une diminution des conceptions. L'évolution mensuelle des baptêmes suggère la réponse (figure 1).

Peste de 1568-1572



Peste de 1615-1616



Peste de 1636-1640

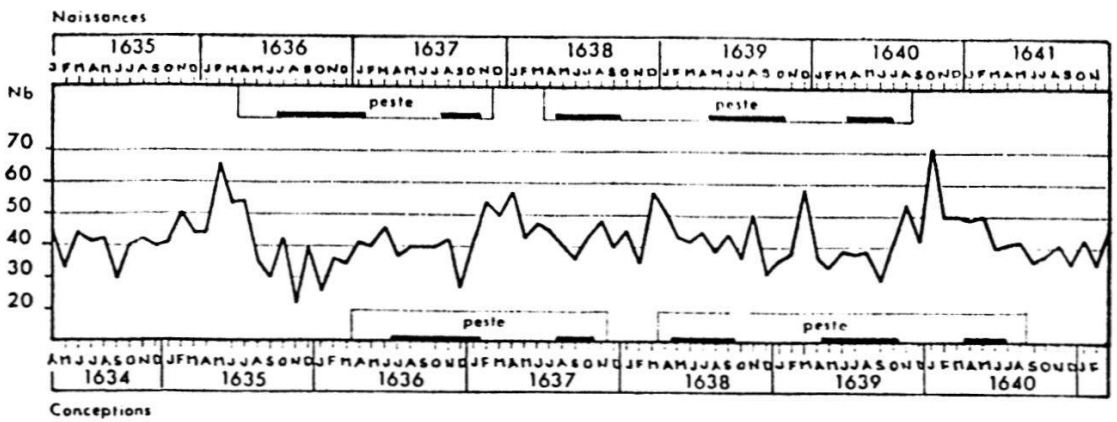


Fig. 1. Mouvement mensuel des naissances et des conceptions lors des pestes.

En juillet-août 1568, les naissances s'effondrent, pourtant les enfants ont été conçus avant le déclenchement de l'épidémie. En septembre 1569, un nouveau creux prononcé correspond au maximum annuel des décès (259 morts); même phénomène en septembre 1570 et à nouveau en automne 1571. Pour autant qu'on en puisse juger pour cette épidémie, dont tous les décès n'ont pas été enregistrés, à chaque poussée épidémique répond un creux symétrique des baptêmes qu'il faut attribuer sans doute à la mortalité.

Voyons maintenant l'évolution des conceptions. En temps ordinaire, leur minimum saisonnier se situe entre septembre et novembre; or en 1568 comme en 1569, aucun creux ne s'observe ces mois-là, malgré la forte mortalité. L'indice mensuel des conceptions, purgé de ses variations saisonnières en prenant pour référence les dix années encadrant l'épidémie, est le suivant:

J	F	M	A	M	J	J ^t	A	S	O	N	D
97	107	117	110	101	94	90	89	106	106	101	80

Le printemps et l'automne, saisons de la peste, sont aussi celles qui voient se multiplier les conceptions.

En 1615, la situation se présente différemment. L'épidémie s'est propagée avec une violence extrême mais n'a duré que quelques mois et devant l'ampleur du fléau, la Compagnie des Pasteurs a proscrit toute célébration de mariages pendant l'infection. Il en résulte deux creux, l'un correspondant aux naissances, l'autre aux conceptions, mais ce dernier appartient en partie au mouvement saisonnier. Il est en effet significatif que les conceptions reprennent très vite, dès novembre, en pleine contagion, et malgré l'interdit des mariages. C'est ainsi que le nombre des conceptions, qui se montait à 577 en 1614, s'élève malgré les pertes humaines à 650 en 1616.

Avec l'épidémie de 1636-1640, il devient possible de confronter le nombre des décès de peste à celui des conceptions.

Ici encore, la peste n'induit aucune limitation des conceptions, au contraire. En septembre-novembre 1636, qui furent les mois les plus meurtriers avec 444 morts, le creux habituel à cette saison se trouve entièrement absorbé (122 conceptions pour 111 en moyenne dans les cinq années précédentes). Voici d'ailleurs comment se pré-

	J	F	M	A	M	J	J ^t	A	S	O	N	D
<i>1636</i>												
Conceptions	26	36	35	41	40	46	37	40	40	40	42	27
Décès	–	–	–	5	13	10	23	26	175	142	127	54
<i>1637</i>												
Conceptions	43	54	50	57	43	47	45	40	36	43	48	40
Décès	25	15	8	8	14	17	14	22	29	20	5	1
<i>1638</i>												
Conceptions	45	35	57	51	43	42	45	39	44	37	50	32
Décès	–	–	–	18	58	70	89	66	30	9	4	3
<i>1639</i>												
Conceptions	36	38	58	37	34	39	38	39	30	42	54	42
Décès	5	4	7	6	27	20	2	36	66	40	8	6
<i>1640</i>												
Conceptions	71	50	50	49	50	40	41	42	36	38	41	35
Décès	18	4	2	27	36	27	2	4	–	–	–	–

Evolution mensuelle des conceptions et des décès de peste (1636–1640)

sente l'indice désaisonnalisé des conceptions opposé à celui des décès de peste.

	J	F	M	A	M	J	J ^t	A	S	O	N	D
Conceptions	96	104	115	93	92	84	92	96	103	108	126	99
Décès de peste	39	21	14	54	121	121	106	126	253	172	121	52

Si l'on s'attendait en effet à voir se multiplier les conceptions pendant les mois de rémission épidémique (février/mars), il est en revanche beaucoup plus surprenant de constater une poussée à l'automne, au plus fort de la contagion, avec il est vrai un léger décalage d'un mois ou deux qui pourrait résulter en partie de célébrations de baptêmes retardées. Les prescriptions médicales enjoignant les époux à s'abstenir de relations sexuelles n'ont donc pas été respectées⁸ et la peste, loin d'inciter à la continence, paraît au contraire avoir stimulé la procréation.

⁸ Dans son *Petit traité et familier de la peste*, publié à Genève lors de l'épidémie de 1615 et réédité par les soins de son fils Frédéric en 1636, MOYSE CANADELLE prescrit de «se garder du jeu de Venus, tant que faire se pourra, parce que la chaleur naturelle et les Esprits s'affoiblissent par tel excez», p. 6.

Mais quel est, dans ce surcroît de vitalité, le rôle de la nuptialité?

La peste, on le sait, ajourne les unions, mais son effet perturbateur se limite au mois où l'épidémie atteint son paroxysme. Le rattrapage est si rapide qu'il efface sur la courbe annuelle l'effet dépressif des mariages différés, ne laissant apparaître qu'un fort accroissement résultant des remariages.

Lors de la violente épidémie de 1568–1572, le nombre annuel des célébrations se monte à 228, alors qu'il s'établit à 159 dans les cinq années précédentes et à 156 dans le quinquennat suivant. L'évolution mensuelle donne cependant une tout autre image, dont le sens apparaît au moment où devient possible la comparaison avec les décès.

Les premiers mois de 1569 marquent un répit de l'épidémie et donnent lieu à de nombreux mariages, 23 en moyenne de janvier à mai; en avril une brève récurrence de la contagion se traduit aussitôt par un léger creux: 18 unions sont célébrées. En juin et juillet où le nombre des morts monte à 180, les mariages tombent à 25, puis à 15. En août, la situation s'aggrave: 216 morts, en septembre 259, en octobre 228; pendant ces trois mois ne sont enregistrés au total que 29 mariages. Avec l'hiver, la maladie recule et les unions se font à nouveau plus fréquentes: 9, 17, puis 36. Suivent trois mois de calme relatif avec en moyenne 75 décès et 23 mariages, une rechute en mai et juin (239 décès, 27 mariages) et un bref répit en juillet qui incite 17 couples à s'unir. Sur ces 19 mois, le coefficient de corrélation linéaire $r = -0,703$ témoigne de la dépendance élevée de la nuptialité à l'égard de l'épidémie. Il en va de même en 1571, quoique la baisse des mariages soit moins affirmée, comme si après trois années de pestilence, l'indifférence l'emportait sur l'appréhension: 48 unions sont célébrées d'août à octobre, en dépit de 740 décès.

En 1636–1640, le schéma se répète et la corrélation sur 53 mois d'épidémie $r = -0,584$ ne laisse aucun doute sur la dépendance des phénomènes. Cette fois encore, le retour à la normale s'effectue très rapidement: en 1641 ont lieu 106 mariages; en 1642, 75 seulement, mais ce creux s'explique par la cherté du blé; en 1643, on en relève en effet 132. Pour les cinq années précédant l'épidémie, la moyenne annuelle était de 107; elle est de 100 dans les cinq années qui la suivent et de 131 pendant la contagion.

La distribution mensuelle des mariages témoigne des perturbations provoquées par la peste. Les données désaisonnalisées font une fois encore parfaitement ressortir l'influence du facteur épidémique :

	J	F	M	A	M	J	J ^t	A	S	O	N	D
1568–1571	129	114	99	83	94	69	83	70	71	83	144	182
1636–1640	99	126	106	92	139	74	101	89	75	72	122	132

Le profil lors des deux épidémies est identique : les épousailles commencent à être différées en avril ; en août, septembre et octobre elles atteignent leur niveau le plus bas et le rattrapage se fait en novembre, décembre et janvier. La pointe de mai en 1636–1640 indique une observance moins rigide de la coutume de ne pas se marier ce mois-là, une émancipation à l'égard des croyances populaires imposée sans doute par la nécessité de reconstituer au plus vite un foyer détruit par la maladie.

Il conviendrait évidemment de déterminer la part des remariages dans ce mouvement. Malheureusement, les registres matrimoniaux ne permettent pas de faire cette distinction.

Mais l'important est le décalage par rapport aux conceptions. En septembre et octobre, l'indice des mariages se situe au plus bas alors que celui des conceptions progresse. Il n'y a qu'en novembre où la forte natalité pourrait résulter d'une recrudescence des unions.

Cette action que la peste semble exercer sur la fécondité ou sur l'attitude des couples à l'égard de la procréation et du mariage demande une analyse plus fouillée, réalisable grâce à la reconstitution des familles.

Nos recherches sur la population de Genève nous ont amené à reconstituer des familles, et ceci depuis 1625. Mais notre échantillon n'a pas été établi en fonction d'une étude de la peste, de sorte que les résultats fondés sur des effectifs restreints devront être interprétés avec prudence.

L'observation portera ici sur sept promotions de mariages, trois antérieures à la peste (1625, 1629, 1633), une située en période d'épidémie (1637), trois postérieures à celle-ci (1641, 1645, 1650)⁹. Les

⁹ Les actes d'état civil conservés aux Archives d'Etat de Genève étant entièrement répertoriés et les répertoires de qualité parfaite (le taux d'erreur

762 fiches de famille constituant cet échantillon se répartissent ainsi, selon leur type :

Promotion de mariage	Date de fin d'union <i>connue</i> Date de naissance de la femme		Date de fin d'union <i>inconnue</i> Date de naissance de la femme		
	<i>Exacte- ment connue</i>	<i>Approxima- tivement connue</i>	<i>Exacte- ment connue</i>	<i>Approxima- tivement connue</i>	<i>In- connue</i>
	(I)	(II)	(IV)	(V)	(VI)
1625	66	39	24	9	42
1629	36	11	4	1	17
1633	36	25	7	2	37
1637	63	36	7	5	49
1641	36	18	7	4	36
1645	46	15	9	4	16
1650	23	16	5	1	10
Total	306	160	63	26	207

Sur 213 familles formées avant la peste, dont la date de fin d'union est connue, 46 ont été rompues par le décès de l'un ou l'autre des conjoints avant le 1^{er} janvier 1636. Demeurent présentes, à la veille de la peste, 167 familles représentant un total de 538 personnes, auxquelles s'ajoutent 79 enfants dont nous ignorons s'ils vivent encore ou non.

La mortalité

Parmi les familles présentes, 30 ont été touchées par la peste (18%) et 19 unions rompues. Dans 6 cas les deux époux sont morts ; à six reprises la femme seule et sept fois le mari. Le nombre total des décès de peste s'élève à 55 (25 adultes, 30 enfants). Par rapport à la population moyenne présente, le taux de mortalité s'établit pour cet échantillon entre 9,9 et 11,5%, selon que l'on considère

y est inférieur à 1%), nous avons pu procéder à la reconstitution de familles sans passer par le long et fastidieux relevé des actes sur fiches individuelles. Le point de départ a été les mariages conclus pendant une période donnée soit un an sur trois ou quatre au XVII^e siècle.

comme vivants ou non les enfants de destin inconnu. Il est de 8,3% pour les adultes et pour les enfants se situe entre 11,7 et 17%. On observera que pour l'ensemble de la population le taux de mortalité a été de 11%, et si l'on admet que les enfants de moins de 15 ans représentent 30% de la population totale¹⁰, 14% des enfants et 10% des adultes ont été emportés par la maladie. En ce qui concerne la mortalité, les familles soumises à l'observation paraissent par conséquent assez représentatives de l'ensemble.

Cette épidémie a donc frappé relativement peu de foyers; en revanche, dans ceux qui l'ont été, la mortalité a été extrêmement élevée. Voici l'état des 30 familles touchées:

Présents au 1. 1. 1636	Indé- ter- minés	Sont morts en		Naissances en 1636-1640	dont sont morts	
		1636-1640 de peste	autres causes		de peste	autres causes
102	12	55	10	29	9	10

Ainsi, sur 131 ou 143 personnes, selon que l'on considère comme présents ou non les enfants de destin inconnu, 64 ont été victimes de la peste, soit 48,9% (44,8%). Parmi les membres présents au 1^{er} janvier 1636, la proportion des décès monte jusqu'à 53,9% (48,2%). Les enfants sont les plus exposés et lorsque l'épidémie se déclare dans un foyer, peu en réchappent. Sur 52 enfants présents dans 24 familles au moment où le premier cas y est signalé, 40 (76,9%) ont été atteints mortellement; dans 15 familles, aucun enfant n'a survécu. Face à cette extrême contagion, seul l'isolement rigoureux des foyers infectés permettait d'éviter que l'épidémie ne dégénère en catastrophe, mais en confinant toute la famille, on accroissait pour les bien-portants les risques de contamination, d'où sans doute cette forte proportion de décès.

¹⁰ En 1798, les enfants de moins de 15 ans représentent 25% de la population totale. Pour la France entière en 1776, selon J. BOURGEOIS-PICHAT, 33,3% (*Population*, oct./déc. 1951, p. 658 et suivantes). A Genève au XVII^e siècle, compte tenu de l'immigration, la proportion de 30% d'enfants paraît un maximum.

La nuptialité

Nous avons vu précédemment les perturbations que provoque l'épidémie dans le mouvement saisonnier des mariages, mais nos sources ne nous permettaient pas de déterminer l'importance des remariages dans ce mouvement. Grâce aux fiches de famille, nous connaissons avec une relative certitude l'état matrimonial antérieur des époux, ce qui nous permet de comparer la situation, avant, pendant et après la peste.

<i>Epouse</i>	<i>Epoux</i>					
	Célibataire		Veuf		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
(mariages 1625, 1629, 1633)						
Célibataire	149	70,0	39	18,3	188	88,3
Veuve	6	2,8	19	8,9	25	11,7
Ensemble	155	72,8	58	27,2	213	100,0
(mariages de 1637)						
Célibataire	53	53,5	27	27,3	80	80,8
Veuve	4	4,0	15	15,2	19	19,2
Ensemble	57	57,6	42	42,4	99	100,0
(mariages 1641, 1645, 1650)						
Célibataire	105	68,2	33	21,4	138	89,6
Veuve	5	3,2	11	7,1	16	10,4
Ensemble	110	71,4	44	28,6	154	100,0

Mariages suivant l'état matrimonial antérieur des époux
(familles de type I et II)

La proportion des veufs et veuves passe de 19,5% en temps ordinaire, à 30,8% l'année de peste. Cette perturbation ne se prolonge pas, en 1641 le pourcentage s'établit à 24,1 et en 1645/1650 à 17,0. La probabilité de remariage est beaucoup plus élevée pour les hommes, dans un rapport de 2,4 à 1, mais n'est pas influencée par la crise. Il s'agit en effet d'une caractéristique urbaine que nous observons du XVII^e au XIX^e siècle dans des proportions sensiblement identiques.

Le nombre élevé de veufs et veuves n'implique pas nécessaire-

ment une fréquence plus forte de remariages. Il découle en grande partie de l'âge au veuvage. En revanche, il semble a priori que les chances de remariage devraient être moindres en période de contagion, puisque le conjoint survivant risquait de décéder avant d'avoir pu conclure une nouvelle union. Or il apparaît qu'il n'en est rien. Dans les promotions de mariages soumises au risque de contagion, la fréquence des remariages est supérieure lors des épidémies: jusqu'à 50 ans, 73% des veufs se remarient au lieu de 62% en temps ordinaire. Mais la différence est surtout significative pour les femmes puisqu'elles sont deux fois plus nombreuses à convoler une nouvelle fois, leur proportion passant de 16% à 36%, l'écart entre les sexes tenant sans doute à la plus forte mortalité féminine¹¹.

On voit dans le tableau suivant qu'à tous les âges, les veuves ont été plus nombreuses à se remarier en périodes de peste.

	Age au veuvage						Total
	Moins de 30 ans	30-39	40-49	50-59	60 et plus	In- connu	
<i>Rupture d'union en périodes de peste</i>							
Nombre de veufs	6	14	10	4	2	10	46
dont remariés	6	9	7	3	0	6	31
<i>Nombre de veuves</i>	7	15	14	1			37
<i>dont remariées</i>	4	6	3	1			14
<i>Rupture d'union hors des périodes de peste</i>							
Nombre de veufs	7	20	23	22	30	10	112
dont remariés	5	14	12	8	3	3	45
<i>Nombre de veuves</i>	8	18	37	25	29		117
<i>dont remariées</i>	2	6	2	2	0		12

Veuvage et remariage selon l'âge au veuvage
(promotions de mariages 1625, 1629, 1633, 1637)

L'origine des époux apporte d'utiles renseignements sur l'envergure du repeuplement par immigration. Il convient cependant de tenir compte de la résidence, certains époux n'ayant fait que se marier en ville, sans laisser d'autres traces dans les registres. D'autres

¹¹ Ces proportions représentent des valeurs minimales, surtout pour les hommes dont le remariage, s'il a eu lieu à l'extérieur, a pu nous échapper.

ont émigré, après un séjour plus ou moins long attesté par la naissance d'enfants, d'autres enfin ont mené à terme leur vie conjugale à Genève, ce sont eux surtout qui nous intéressent.

Eh bien! contre toute attente, la proportion des étrangers parmi les résidents ne s'est accrue ni pendant, ni après la peste. En réunissant époux et épouses, on trouve dans la première période 46,2% de conjoints venant de l'extérieur, en 1637 45,2%, et dans les années qui suivent l'épidémie 40,3%. Tout au plus peut-on observer une tendance soutenue de l'immigration féminine jusqu'au lendemain de la peste. La proportion des étrangères parmi les femmes ayant résidé au moins pour un temps en ville passe en effet de 44,3% dans la première période, à 47,5% en 1637-1641 pour tomber à 40,0% en 1645-1650, alors que chez les hommes le repli est constant: 53,9, 46,2, 41,5. Ajoutons que ces chiffres pèchent sans doute par excès. Il importerait en effet de tenir compte des Genevois qui se sont mariés à l'extérieur. En 1640-1659, les mariages de citadins dans les paroisses de la campagne représentent 18% des unions célébrées en ville. Cependant il est vraisemblable qu'en période de peste, ces célébrations aient été moins nombreuses. Il reste néanmoins que l'immigration n'a guère contribué au repeuplement de la ville et que c'est bien la nuptialité ou la fécondité qui ont joué le rôle déterminant.

Promotions de mariages	<i>Genevois</i>				<i>Non-Genevois</i>							
	Rési- dents		Rési- dents tempor.		Rési- dents		Rési- dents tempor.		Rési- dents			
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%		
<i>Epoux:</i>												
1625, 1629, 1633	130	36,5	11	3,1	7	2,0	136	38,2	29	8,1	43	12,1
1637	66	41,3	5	3,1	2	1,3	58	36,3	7	4,4	22	13,8
1641, 1645, 1650	118	48,0	6	2,4	2	0,8	77	31,3	14	5,7	29	11,8
<i>Epouses:</i>												
1625, 1629, 1633	156	43,8	14	3,9	9	2,5	110	30,9	25	7,0	42	11,8
1637	70	43,8	3	1,9	2	1,3	54	33,8	9	5,6	22	13,8
1641, 1645, 1650	115	46,7	6	2,4	6	2,4	80	32,5	14	5,7	25	10,2

Origine et résidence des époux

En favorisant l'établissement des jeunes, la mortalité a-t-elle contribué à abaisser l'âge au mariage? Cela devrait être le cas, encore que les choses, comme le fait remarquer J. Dupâquier, ne soient pas si simples. Les premiers à se présenter au mariage sont les plus âgés, en raison notamment de l'importance des remariages qui donnent une dernière chance aux célibataires restés sur la touche. Ce n'est que quelques années plus tard qu'interviennent les jeunes classes, lorsque les premières réserves sont épuisées. Voyons ce qu'il en est.

L'âge au mariage peut être calculé avec précision pour les individus nés en ville. Pour les hommes et les femmes nés hors de Genève, on peut l'estimer à partir de l'âge déclaré au décès, pour autant bien entendu que celui-ci soit connu. L'approximation est satisfaisante, les âges déclarés sont surestimés en moyenne de 0,85 ans pour les hommes de 0,47 ans pour les femmes.

	Age moyen des nouveaux mariés					
	1625, 1629, 1633		1637		1641, 1645, 1650	
	Nombre	âge	Nombre	âge	Nombre	âge
<i>Epoux:</i>						
Ages exacts	97	27,8	42	27,6	88	26,5
Ages approximatifs	80	29,8	25	28,2	43	29,8
<i>Ensemble *</i>	177	28,7	67	27,8	131	27,6
<i>Epouses:</i>						
Ages exacts	149	24,3	63	23,9	119	23,9
Ages approximatifs	73	27,4	27	27,6	45	28,2
<i>Ensemble *</i>	222	25,3	90	25,0	164	25,1

* Les âges moyens ont été obtenus après corrections effectuées sur les âges approximatifs.

Pour les Genevois, nous observons un rajeunissement sensible de l'âge au mariage chez les hommes. Si, pour étoffer les effectifs, nous regroupons les mariages intervenus pendant et avant la peste, l'écart est de 1,2 ans, mais cette différence n'est statistiquement pas significative au seuil de 0,05. Notons toutefois que l'âge moyen des nouveaux mariés genevois remonte à nouveau par la suite; il se situe à 27,7 ans en 1654-1674. En ce qui concerne les femmes, les écarts, compte tenu des variations aléatoires, sont dépourvus de toute signification. Il faut attribuer ce fait en partie à la fréquence des unions

entre un veuf et une célibataire. Dans le cas des mariages entre célibataires, on retrouve la même tendance que pour les hommes, l'âge des filles nées en ville tombant de 23,9 ans avant l'épidémie, à 22,9 pendant et après celle-ci. Il y a donc une certaine probabilité que la peste ait induit un rajeunissement des époux genevois, mais compte tenu des remariages et de l'immigration, celui-ci demeure sans effet sur l'ensemble des unions conclues.

Si l'âge au mariage n'a pas baissé, la vitalité peut en revanche avoir été stimulée par l'entrée dans le cycle reproductif de célibataires relativement âgés, qui sans cette opportunité n'auraient pu trouver à se marier, et également par le remariage des veuves, lequel semble être en corrélation avec la fécondité^{11a}. Sans rejeter donc les effets de la nuptialité, il apparaît néanmoins que celle-ci ne peut expliquer à elle seule la reprise de la natalité, qui doit résulter d'une plus forte fécondité des couples.

La fécondité

Voyons d'abord les taux de fécondité légitime calculés en rapportant, pour chaque groupe d'âges de la femme, le nombre de naissances relevées au nombre d'années de vie conjugale passées dans ce groupe. Sauf pour le groupe d'âges du mariage, nous avons laissé de côté les durées inférieures à cinq ans et avons éliminé les unions dont la durée n'atteint pas ce terme. Les taux calculés pour chaque promotion de mariages nous montrent qu'il faut regrouper les familles formées en 1633 et 1637 qui ont été exposées à la contagion au début de leur vie conjugale. Notons encore que dans les promotions de mariés de 1625–1629, l'épidémie intervient à 25–29 ans pour les femmes mariées à moins de 20 ans, à 30–34 ans pour celles mariées à 20–24 ans, à 35–39 ans pour celles mariées à 25–29 ans. Afin de ne pas disperser les effectifs, nous avons regroupé également les unions postérieures à la peste.

^{11a} Les travaux d'Alain Bideau sur Thoissey tendent à montrer que les femmes remariées après 30 ans sont celles qui ont prouvé leur fécondité antérieurement (article à paraître dans *Journal of Family History*).

Age de la femme au mariage	Epoque du mariage	Age observé de la femme						
		15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
<i>moins de 20 ans</i>	1625-1629	470	500	413	300	236	(155)	000
	1633-1637	490	545	529	433	(378)	(167)	40
	1641/1650	417	481	416	362	289	157	000
<i>20-24 ans</i>	1625-1629		539	400	400	358	250	17
	1633-1637		520	520	400	319	113	32
	1641/1650		517	500	436	362	211	000
<i>25-29 ans</i>	1625-1629			474	411	385	140	27
	1633-1637			449	418	305	230	67
	1641/1650			483	492	340	275	000
<i>30-34 ans</i>	1625-1629				338	313	167	000
	1633-1637				500	400	(171)	000
	1641/1650				393	352	200	000
<i>plus de 35 ans</i>				<i>(pas calculé)</i>				
<i>Tous âges</i>	1625-1629	470	518	425	385	345	184	13
	1633-1637	490	532	508	421	344	142	45
	1641/1650	417	494	467	431	343	215	000

(Les chiffres entre parenthèses portent sur moins de 10 femmes observées.)

Les taux tous âges au mariage montrent à l'évidence une plus forte fécondité des couples formés juste avant ou pendant la peste. En pondérant les groupes d'âges au mariage pour tenir compte de leur importance respective, la descendance moyenne des femmes mariées jusqu'à 34 ans est de 7,08 enfants dans les promotions de 1625-1629, 7,94 dans les promotions 1633-1637, et 7,36 dans les promotions postérieures à l'épidémie. En faisant intervenir l'âge au mariage, on peut observer que la fécondité est particulièrement élevée dans les deux premiers groupes d'âges de la femme, qui correspondent à la période où la peste a sévi; alors que par la suite un réajustement s'établit. Seul détonne le groupe des femmes mariées à 25-29 ans.

Une autre approche possible consiste à calculer les taux de fécondité par durée de mariage, ce qui va nous permettre d'observer l'influence du facteur épidémique sur chaque promotion de mariés. L'étroitesse des effectifs n'autorise cependant pas, dans ce cas, à tenir compte de l'âge au mariage.

Promotions de mariés	Nombre de femmes	Durée du mariage				
		0-4	5-9	10-14	15-19	20-24
1625	88	407	400	283	216	89
1629	39	389	400	296	200	133
1633	39	467	473	360	280	150
1637	75	474	363	277	260	92
1641/1650	122	470	370	328	237	108

(*En italique*, les taux enregistrés pendant la peste de 1636-1640.)

Taux de fécondité légitime par durée de mariage

Ainsi, la promotion 1633, qui s'est trouvée exposée à la contagion de la troisième à la huitième année de mariage est celle qui présente, de loin, les taux les plus élevés. A noter que les couples mariés en 1625 et 1629 ont connu également la peste de 1629-30, accompagnée de disette. Bien que peu meurtrière (309 morts), celle-ci explique peut-être le taux assez élevé (0,400) observé à 5-9 ans dans la promotion 1625. Par ailleurs les couples formés après la peste paraissent avoir eu une fécondité légèrement plus forte que les deux premières cohortes observées.

Il est à noter que ces différences ne peuvent résulter d'un enregistrement inégal des naissances, car si tel était le cas, celui-ci tendrait plutôt, en raison de l'éloignement probable d'un certain nombre de femmes pendant l'épidémie, à confirmer les faits observés. En fait, la proportion des naissances perdues s'élève, une fois écartés les enfants morts à moins de 15 jours, à respectivement 4,1%, 3,5% et 2,1% des baptêmes.

On ne peut non plus invoquer la mortinatalité et la mortalité infantile qui, en réduisant les intervalles entre les naissances, auraient pu contribuer à accroître la fécondité. Ni l'une ni l'autre n'est fortement influencée par la peste, ainsi qu'en attestent les quotients que nous avons pu calculer pour l'ensemble de la population : 1625-1635, 331 p. 1000, morts sans baptême compris, 1636-1640, 325 p. 1000 (dont 15 p. 1000 dus à la peste), 1641-1650, 298 p. 1000.

L'intervalle mariage-première naissance montre d'ailleurs, pendant la peste, un raccourcissement qui confirme une volonté, délibérée ou non, d'avoir le plus rapidement possible une descendance.

Promotions de mariages	Intervalles en mois (ensemble des familles)						
		0-7	8-11	12-17	18-23	24-36	37 et plus
1625, 1629, 1633	Nb.	20	110	65	20	18	12
	%	8,2	44,9	26,5	8,2	7,3	4,9
1637	Nb.	11	53	26	8	3	2
	%	10,6	51,5	25,2	7,8	2,9	1,9
1641, 1645, 1650	Nb.	12	90	33	10	20	15
	%	6,7	50,0	18,3	5,6	11,1	8,3

En nous limitant aux durées inférieures à 37 mois, l'intervalle moyen est de 11,67 mois en 1637, de 13,01 mois pour les autres années considérées ensemble. Cet écart est significatif au seuil de 0,05. Si nous portons l'observation jusqu'à 48 mois, les résultats 11,97 et 14,03 deviennent significatifs au seuil de 0,01, et si nous écartons du calcul de la moyenne les intervalles inférieurs à 8 mois, la différence se voit ramenée à 1,95 (12,79 et 14,74) mais reste significative à 0,01.

Précisons que ce raccourcissement de l'intervalle protogénésique ne résulte ni des remariages, ni de l'âge des épouses. La distribution des intervalles de la promotion 1637 ne montre en effet pas de différence significative entre les premiers mariages et les remariages. Dans un cas comme dans l'autre, 62% des naissances surviennent dans l'année et l'intervalle moyen s'établit respectivement à 12,6 et 11,9 mois.

	Intervalles en mois						
		0-7	8-11	12-17	18-23	24-36	37 et plus
Premiers mariages	Nb.	8	33	16	5	2	2
	%	12,1	50,0	24,2	7,6	3,0	3,0
Remariages	Nb.	3	20	10	3	1	
	%	8,1	54,1	27,0	8,1	2,7	

Promotion de mariages 1637

Si maintenant nous dégageons l'influence de l'âge au mariage, nous pouvons observer que cette plus grande précocité est le fait de toutes les femmes et plus particulièrement de celles mariées à 20-29 ans, pour lesquelles l'intervalle protogénésique moyen s'établit à

11 mois et demi, avec un intervalle de confiance de ± 2 mois, alors qu'il est de 14,7 mois pour les autres promotions regroupées. En écartant de l'observation les intervalles supérieurs à 48 mois, qui risquent de trop influencer la moyenne, la tendance se confirme.

Age au mariage de la femme	Tous intervalles			Intervalles jusqu'à 48 mois		
	Promotions de mariages			Promotions de mariages		
	1625/1633	1637	1641/1650	1625/1633	1637	1641/1650
moins de 20 ans	17,4	14,4	15,6	16,5	14,4	14,6
20-24 ans	14,5	11,6	15,2	13,8	10,2	15,2
25-29 ans	15,8	11,3	12,7	12,7	11,3	11,6
30 ans et plus	12,9	12,2	17,9	12,9	12,2	14,1
20-29 ans	15,1	11,5	14,2	13,1	10,6	13,7

Intervalle protogénésique moyen (en mois)

Il est intéressant de relever la fréquence des conceptions anténuptiales, qui non seulement augmente considérablement pendant la peste mais varie d'après les groupes d'âges au mariage de la femme. En temps ordinaire, les pourcentages les plus élevés sont le fait des femmes de plus de 25 ans, alors que pendant l'épidémie, ce sont les jeunes qui anticipent le mariage. Ce relâchement des mœurs traduit une crise morale et pourrait être l'expression d'un certain fatalisme devant la menace trop permanente de la mort.

*Pourcentages des conceptions anténuptiales
(intervalles inférieurs à 8 mois)*

Promotions de mariages	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30 ans et plus	Indéter- miné
1625/1633	2,6	2,9	12,3	13,6	10,5
1637	11,1	16,7	10,5	5,6	5,6
1641/1650	5,4	4,3	8,8	11,1	3,7

Sans doute, devant ces résultats, convient-il de s'interroger sur la représentativité sociale de la promotion 1637. Les basses classes n'y sont-elles pas surreprésentées du fait d'une mortalité différentielle et de la fuite éventuelle des milieux les plus aisés? En fait il n'en est rien. La profession des pestiférés montre une structure d'activités très proche de celle des hommes mariés en 1625-1650 obtenue par la reconstitution des familles, et si nous regroupons la

population en trois catégories¹² la comparaison entre les cohortes ne fait pas ressortir de différences notables :

Catégorie sociale	Promotions de mariages		
	1625/1633 %	1637 %	1641/1650 %
supérieure	10,8	15,2	18,8
moyenne	29,9	25,3	31,2
inférieure	59,3	59,6	50,0

D'ailleurs, l'observation des intervalles successifs entre les naissances apporte la confirmation d'un changement dans le comportement des couples à partir de la peste. L'intervalle moyen entre la première et la seconde naissance passe de 24,6 mois avant la peste à 22,2 mois dans la promotion 1637, pour remonter à 23,1 par la suite. En raison de la faiblesse des effectifs et de la dispersion des intervalles, on ne peut toutefois rejeter l'hypothèse au seuil de 0,05 que cette différence résulte du hasard, mais si l'on consent à prendre un risque d'erreur de 0,10, l'écart devient significatif. Notons encore que la réduction des intervalles s'observe aussi bien sur les intervalles normaux que sur les intervalles après décès. Ces derniers atteignent respectivement 18,2, 16,7 et 19,5 mois, ce qui nous montre bien que la hausse de la fécondité ne résulte pas d'une mortalité infantile accrue¹³.

Pour les intervalles suivants, nous devons nous limiter aux familles de 6 enfants et plus, avec le risque d'augmenter, en raison de la petitesse des nombres en jeu, la part du hasard. Néanmoins les résultats sont suffisamment éloquents et montrent bien que l'augmentation de la fécondité tient essentiellement à une succession plus

¹² Nous avons tenu compte pour ce classement de deux critères, le statut socio-juridique et le statut socio-professionnel. Les catégories sont 1° la classe dirigeante, la grande et la moyenne bourgeoisie; 2° la petite bourgeoisie constituée des maîtres de métiers, petits marchands, artisans, employés et ouvriers qualifiés; 3° les employés et ouvriers de faible spécialisation ainsi que les manœuvres, les travailleurs du bâtiment, des services et de l'agriculture.

¹³ Une très forte mortalité infantile provoque inmanquablement un raccourcissement des intervalles entre naissances, les mères cessant d'allaiter étant exposées au risque d'une nouvelle grossesse.

rapide des naissances. On notera toutefois l'allongement subit de l'intervalle moyen entre la deuxième et la troisième naissance dans la cohorte 1633-1637. Cette anomalie, si elle n'est pas fortuite, pourrait laisser supposer qu'un certain nombre de couples se sont effectivement abstenus de relations sexuelles pendant l'épidémie.

Cohortes de mariages	Durée de l'union							Nombre de familles
	1-2	2-3	3-4	4-5	aad	ad	d	
<i>Familles achevées</i>								
1625-1629	22,8	23,4	24,7	22,1	25,2	26,8	30,7	53
1633-1637	20,1	24,2	23,0	22,4	24,0	23,8	31,7	62
1641/1650	19,6	24,8	25,5	24,9	24,5	25,6	32,4	63
<i>Familles complètes</i>								
1625-1629	23,8	24,3	26,2	23,8	25,2	29,2	33,4	35
1633-1637	19,7	26,1	22,7	22,7	24,9	26,2	35,7	37
1641/1650	19,5	24,6	26,5	25,9	23,7	26,8	36,0	39

Intervalles moyens entre accouchements

La dimension des familles achevées dépend de la durée utile du mariage. Dans les promotions des mariés immédiatement exposés à la contagion, 37% des unions n'atteignent pas 10 ans contre 29% et 24% dans les autres cohortes. Malgré cela, le nombre d'enfants dans les familles formées en 1633-1637 excède légèrement celui des

Cohortes de mariages	Durée de l'union						Ensemble
	0-4	5-9	10-14	15-29	20-29	30 ans et plus	
1625-1629							
Nombre de familles	19	24	36	10	30	28	147
Nb. moyen d'enfants	0,74	2,21	4,33	5,20	6,57	7,82	4,70
1633-1637							
Nombre de familles	37	18	28	18	21	28	150
Nb. moyen d'enfants	1,14	2,28	4,71	6,56	7,29	8,79	4,88
1641/1650							
Nombre de familles	16	18	27	22	30	28	141
Nb. moyen d'enfants	1,13	2,94	4,52	6,14	6,73	8,89	5,52

Nombre moyen d'enfants par familles achevées

promotions 1625–1629, 4,88 contre 4,70. En tenant compte de la durée de l'union, nous mesurons mieux l'influence de la peste sur la taille des familles, et ses conséquences à plus long terme. Dans les mariages ayant duré au moins 15 ans, le nombre moyen d'enfants s'élève respectivement à 6,88, 7,72 et 7,32.

Cette action de la peste sur la fécondité soulève évidemment bon nombre de questions. Le comportement des couples pendant l'épidémie va à l'encontre des prescriptions médicales de l'époque, il est aussi en contradiction avec certaines observations faites ailleurs. Sans doute convient-il de tenir compte ici de la durée de l'épidémie, de son étalement et de son caractère relativement bénin. Toute autre a été la situation en 1615, où le nombre moyen des conceptions pendant les trois mois d'acuité épidémique est tombé à 27, alors qu'il était de 44 pendant le quinquennat précédent; la récupération n'intervenant que dans les mois qui suivent.

C'est ce qu'a constaté également le Dr Biraben lors de la peste de 1720–1721 à Auriol. Pour l'essentiel, ses conclusions rejoignent les nôtres. Il observe en effet «que la fécondité, pour toutes les durées de mariage, est en moyenne plus élevée après la peste qu'avant, malgré la forte proportion de remariées parmi les mères»¹⁴. Les données dont il dispose ne lui permettent cependant pas de déterminer si cet accroissement résulte de l'attitude des couples face à la procréation ou de l'âge moyen des mères. Sur ce point, nos résultats sont clairs, ils accèdent l'hypothèse d'un accroissement effectif de la fécondité après une forte mortalité.

Quant à savoir si ces «baby-booms» résultent d'une stratégie consciente des individus ou d'un mécanisme d'auto-défense de l'espèce, ancré dans l'inconscient, c'est un autre problème.

Nous avons pu montrer dans notre thèse sur la population de Genève que la natalité ne se borne pas à répercuter la variation annuelle des prix céréaliers, mais qu'elle s'ajuste également en longue durée à la conjoncture. En hypercycle de baisse ou de hausse, une contrariété de sens s'établit, qui laisse supposer une stratégie familiale concertée, selon le mécanisme suivant. Dans les périodes de crises, des couples limitent volontairement leur descendance (l'hy-

¹⁴ *Op. cit.*, T. I, p. 329.

pothèse d'une aménorrhée de famine est exclue); ces pratiques restrictives prises en temps de nécessité contribuent à la formation d'une mentalité malthusienne, et lorsqu'arrivent des jours meilleurs, elles demeurent ancrées dans les habitudes d'un certain nombre de couples. On observe en effet que même en période d'expansion démographique, les niveaux antérieurs de la natalité ne sont jamais retrouvés après les crises frumentaires, lesquelles, depuis le début du XVII^e siècle, n'ont que peu d'effet sur la mortalité.

Tout différemment se présente la situation lors des épidémies de peste. Le mécanisme autorégulateur joue en plein et les effets dévastateurs de la mortalité aux âges de la maturité sont rapidement compensés, moins comme nous le pensions, par l'entrée dans le cycle de reproduction de classes jeunes et fécondes, mais par un accroissement de la fécondité. Nous sommes par là amenés à conclure que même en milieu de fécondité apparemment non contrôlée, les populations disposent d'une réserve insoupçonnée de reproduction grâce à laquelle elles sont capables de se reconstituer rapidement après une forte mortalité.